

Image not found or type unknown



Refus retourner grand déplacement qu'elle consequence ???

Par **Seb770656**, le **19/07/2015** à **18:26**

Bonjour ,

Je suis conducteur de travaux en grand déplacement depuis 6 ans dans le sud de la France j'ai demandé ma mutation sur Paris pour rejoindre ma concubine ce qui a été refusé. Je n'ai jamais eu aucun délais sur ce déplacement ... Quels sont mes recours et les possibilités pour ne plus retourner dans le sud ?

Quelles conséquences? Mon patron est plutôt ferme et ne veut pas me perdre sur le sud
Merci pour votre aide

Par **moisse**, le **20/07/2015** à **09:01**

Bonjour,

Démisionner.

Ou refuser tout ordre ce qui débouchera un licenciement pour insubordination.

Un employeur un peu pugnace pourrait même faire requalifier ce licenciement en démission, mais c'est une procédure assez rare. On assiste plutôt à des comportements d'employeurs qui considèrent ce refus comme une invitation à licencier et agissent comme s'il s'agissait d'une démission, charge au salarié d'exercer les recours.